



S3 de Grenoble

Section académique de Grenoble
16, avenue du 8 mai 1945
BP137,
38403 Saint Martin d'Hères cedex

**Co-Psy et DCIO
titulaires, pour
la CAPA la CAPN,
contractuels pour
la CCP**

**Tous, titulaires,
stagiaires et
contractuels pour
le CTA et le CTM
Du 27 novembre
au 4 décembre
2014, faites le
choix de candidats
qui s'engagent
pour la profession
tout entière,**

**Conseillers et
Directeurs,
VOTEZ et
FAITES
VOTER
pour le
SNES-FSU !**

Défendre les CIO et leurs personnels



Du 27 novembre au 4 décembre 2014, lors des élections professionnelles, tous les Co-Psy et DCIO auront à élire leurs représentants pour les CAPA, les CAPN (Commissions Paritaires Académique et Nationale), les CTA et CTM (Comités Techniques Académique et Ministériel). Nous présentons ici notre action



en CAPA, et les combats menés pour défendre la profession et les CIO dans l'académie. **Au cours de ces trois ans,** vos élus, avec les militants du SNES-FSU ont combattu sans relâche les projets de l'administration, et notamment le projet de décentralisation pour conserver l'essentiel : **le maintien des CIO au sein de l'Éducation Nationale. Cette victoire décisive,** a aussi permis d'éviter la nomination des Co-Psy en établissement scolaire. En effet, les COPsy n'auraient pas pu être affectés en CIO si ceux-ci étaient devenus des services régionaux, dans la mesure où, les fonctionnaires de l'Éducation Nationale ne peuvent être affectés réglementairement dans une structure dépendant d'une collectivité territoriale.

Au cours de ce nouveau mandat, si vous nous maintenez votre confiance, nous poursuivrons avec la même détermination, les combats qui fondent notre engagement : le maintien de tous les CIO dans les districts scolaires, la spécificité de l'orientation scolaire lors de la mise en place du SPRO, la défense des conditions de travail des personnels dans le cadre des relogements, des moyens à hauteur des besoins pour le fonctionnement des CIO, des critères transparents pour l'affectation des personnels contractuels...

En votant pour la liste Co-Psy et DCIO présentée par le SNES-FSU, vous conforterez cette influence, et notre représentativité, vous vous rassemblez avec les enseignants, au sein d'une des plus importantes fédérations de la Fonction Publique de l'État : la FSU.

Corinne BAFFERT,
Secrétaire générale académique

Frédérique PENAVALIRE
Secrétaire académique en charge de l'Orientation,
des CIO et de leurs personnels

Avec le SNES-FSU, faire avancer les revendications de la profession

Les batailles du SNES-FSU

Depuis trois ans, le SNES-FSU, aux côtés de la profession, et dans le cadre d'une intersyndicale, a été en capacité de construire, dans les instances, et dans les mobilisations un rapport de force avec le ministère.

Si ce rapport de force n'a pas été suffisant pour empêcher la fusion de plusieurs CIO, il a permis la réintégration des Co-Psy et DCIO dans le projet de loi de refondation de l'École, et mis en échec le projet de loi de décentralisation prévoyant le transfert des CIO aux régions.

Ce sont incontestablement les batailles que nous avons su conduire ensemble qui ont entraîné ce renversement de tendance. Aujourd'hui, pour la première fois depuis longtemps, les revendications des personnels sont sur la table, y compris les questions de rémunération, (accès à la hors classe pour les Co-Psy, et amélioration substantielle du niveau de rémunération des directeurs).



... dans les instances régionales avec la FSU

Mais, il faut poursuivre ! Le SNES et la FSU continuent d'intervenir sur le dossier du SPRO auprès de la région. Suite aux interventions de la FSU, le cahier des charges du SPRO a évolué. Cependant, la région Rhône-Alpes poursuit son objectif de « gouvernance » de l'ensemble des structures d'orientation (mutualisation des outils, uniformisation des pratiques professionnelles des personnels), malgré les clarifications apportées par la loi du 5 mars 2014.



Le SNES-FSU, déterminé à construire un front syndical contre l'austérité...

Il continuera de porter une conception de l'orientation ambitieuse, levier essentiel dans la lutte contre les inégalités sociales. Avec la FSU, il œuvrera pour construire un front syndical contre la politique d'austérité qui entraîne le blocage des salaires et l'affaiblissement des services publics. Ce sera l'objet des mobilisations à construire pour les mois qui viennent. Le SNES-FSU y prendra toute sa place.



Le SNES-FSU dans les discussions nationales...

Les discussions engagées avec le ministère l'an dernier ont permis d'acter des avancées essentielles pour nos services : des missions qui soient en phase avec notre conception du métier et des besoins des élèves ; la reconnaissance de la place des CIO dans l'Éducation Nationale comme éléments importants de la politique académique; un engagement à cesser les fermetures sauvages de CIO ; un rôle reconnu des directeurs et des équipes de CIO pour impulser la réflexion et les projets dans les établissements. Comme s'y est engagé le ministère, ces évolutions positives doivent maintenant être actées dans une circulaire ministérielle d'application. Actuellement le SNES-FSU a obtenu une avancée sur la proposition d'un corps de psychologue de l'Éducation Nationale, réunissant les deux métiers de COPsy et de psychologue scolaire, tout en gardant leur spécificité premier degré, second degré, qu'il porte depuis trente ans.

Le SNES-FSU en audience académique...

Selon la loi, la participation des CIO au SPRO doit être déterminée dans une convention rectorat-région. Le SNES a demandé à être concerté sur le contenu de la convention avant d'engager les discussions avec la région. Le SNES-FSU sera vigilant pour que l'engagement des CIO se fasse dans le respect de leurs missions spécifiques, et pour que cela ne se traduise pas par une augmentation de la charge de travail pour les personnels.

Les commissaires paritaires en CAPA : rôle et action

Vous allez élire vos commissaires paritaires, des collègues qui vous représenteront dans les commissions paritaires académiques pour quatre ans. A votre écoute, ils vous informent dans le respect de la confidentialité. Ils interviennent pour faire respecter les droits individuels et la transparence concernant :

- la notation, les promotions d'échelon, et l'accès au tableau d'avancement au grade de D.CIO
- les congés de formation professionnelle, et les mutations intra académique

Lors de ce dernier mandat nous sommes intervenus à plusieurs reprises en CAPA sur :

La notation, les promotions d'échelon, et le tableau d'avancement au grade de Directeur de CIO

- Nous avons veillé à ce qu'aucun collègue ne soit pénalisé dans sa notation, ou ses appréciations.
- Nous sommes intervenus pour plus d'équité entre collègues et entre CIO.
- Nous avons dénoncé l'absence d'une harmonisation nationale des différents tableaux d'avancement académiques au grade de DCIO.

Le SNES-FSU revendique l'accès à la hors classe pour les Co-Psy, une progression substantielle pour les DCIO, et l'avancement le plus rapide pour tous, sans lien avec la notation

Les congés de formation, les mutations, le GT d'affectation des contractuels

- Nous avons souligné, à plusieurs reprises l'insuffisance des moyens alloués à la formation continue des fonctionnaires de l'Éducation Nationale.
- Nous continuons à demander que l'affectation des contractuels soit à organisée lors d'un Groupe de Travail paritaire en juillet.
- Nous avons défendu les droits des non titulaires, notamment sur le droit au réemploi après un congé de maternité.

Le SNES-FSU revendique des postes aux concours à hauteur des besoins, ainsi que la mise en place d'une politique ambitieuse de formation continue des personnels.

Pour défendre notre statut et nos conditions de travail, nous sommes aussi intervenus lors des audiences sur la défense du statut de psychologue, et le maintien de tous les CIO dans leur district. A ce propos, le SNES est intervenu pour défendre les services publics de proximité que sont les CIO, en s'opposant à la fermeture du CIO de Thonon, en exigeant des conditions de travail satisfaisantes pour les collègues des CIO d'Annecy et Chambéry

Du 27 novembre au 4 décembre, il importe d'élire des candidats du SNES-FSU

- pour défendre chaque situation personnelle ;
- pour rendre compte à tous et à chacun de leur activité ;
- pour défendre et élargir nos droits collectifs ;

Et avec l'appui de la force militante de l'ensemble du SNES-FSU et du collectif national Co-Psy, défendre l'existence et les missions des CIO et des personnels, Co-Psy et Directeurs au sein de l'Éducation Nationale.

Parce que choisir ses représentants est un acte essentiel,
du 27 novembre au 4 décembre,
votez et faites voter pour le
SNES-FSU



Elections professionnelles du 27 novembre au 4 décembre 2014

DCIO et COPsy titulaires : 4 votes pour 4 élections !

- Une liste académique de COP et DCIO candidats commissaires paritaires pour siéger en Commission Administrative Paritaire Académique (CAPA)
- Une liste nationale de COP et DCIO pour siéger en Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN)
- Une liste académique de représentants « éducations nationale » pour siéger en Comité Technique Académique (CTA)
- Une liste nationale de représentants « éducation nationale » pour siéger en Comité Technique National (CTN)

COPsy non titulaires : 3 votes pour 3 élections !

- Une seule liste pour la catégorie « non titulaires » pour la CCP au niveau académique
- Un vote pour le CTA,
- Un vote pour le CTN

Attention ! On vote SNES-FSU pour les CAPA et CAPN, SNES, SNEP, SNUEP et SNUIPP pour la CCP, FSU pour le CTA et le CTM

Vos candidats COPsy et DCIO SNES-FSU pour l'académie de Grenoble



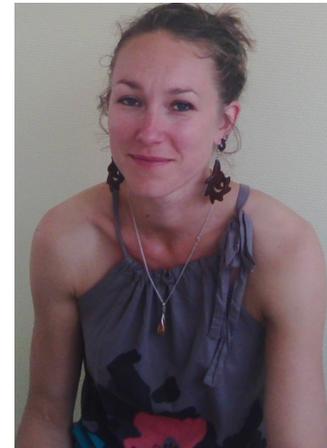
Frédérique PENAIRE
DCIO
CIO Bourgoin - Jallieu



Odile BOULUD
DCIO
CIO Olympique - Grenoble



Chantal MOULIN
CO-Psy
CIO Chambéry



Marion DE SAINT JEAN
CO-Psy
CIO Olympique - Grenoble



Patricia GONDRET
CO-Psy
CIO Olympique - Grenoble



Stéphanie FOREL
CO-Psy
CIO Annemasse



Daniel CHEMIN
CO-Psy
CIO Eaux Claires - Grenoble



Marie-Christine VIBERT
CO-Psy
CIO Chambéry

**Pour vous informer sur le rôle des commissaires paritaires et les enjeux des élections, sur les propositions du SNES :
REUNIONS D'INFORMATION :**

(Autorisée sur le temps de travail : regroupement des heures d'info syndicales)

**Chambéry 17 novembre à 14h, Maison des Syndicats,
77, rue Ambroise Croizat**

Annemasse : 18 novembre 9h au CIO

Valence : 20 novembre 17h15 au CIO

Grenoble : 21 novembre à 14h au CIO Olympique